Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 029-212900260-20260928-260928DELIB80-DE

Châteaulin
VILLE VERTE ET VIVANTE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
07/2026

VILLE de CHATEAULIN

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué le vingt-deux septembre deux mille vingt-six, s'est réuni, en séance ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JUGUET, le Maire.

Etaient présents : M. Jean-Pierre JUGUET, M. Jean-Christophe LE DOARE, Mme Vinciane PERON, M. Aurélien GARO, Mme Fabienne SENNEVILLE, Mme Valérie SCOARNEC KEROULLAS, M. Gabriel MAOT, M. Christian RANNOU, M. Stéphane SUPIOT, M. Michel JACQ, Mme Sophie SAINT-JALMES, Mme Hélène NICOLAS, Mme Odile BOZEC, Mme Morgane LE GOUILL, Mme Virginie FEUNTEUN, Mme Virginie STEPHAN (à partir de la délibération n°67), M. Gwenaël MERER, Mme Marianne CHESSÉ-SALAUN, M. Simon CAUGANT, M. Tristan MOREL, M. Gaël KERNEUZET, Mme Marie PERENNES, M. Gwenaël BATHANY, Mme Julie LE DUFF, M. Eric KERCRET

Ont donné procuration :
M. Nicolas DURET à Mme Fabienne SENNEVILLE
M. Paul-Etienne FOUQUÉ à M. Eric KERCRET
Mme Margareth CUSSON-DUARTE à M. Gaël KERNEUZET

Absent-e-s excusé-e-s : Mme Nathalie GOURMELON

Absent-e-s non excusé-e-s : -

Secrétaires de séance : Mme Julie LE DUFF et Mme Fabienne SENNEVILLE

Assistaient également à la réunion : Mme Nadine LE GRAËT, Directeur général des services ; Mme Marion LE CLOAREC, Secrétariat général ; M. Stéphane LE GALL, Directeur des services techniques (jusqu'à la délibération n°75) ; Mme Isabelle SALGUES, Directrice des Ressources humaines (jusqu'à la délibération n°71) ; Mme Valérie LAUTIER, Responsable restauration et affaires scolaires (jusqu'à la délibération n°72)

Ref. 201303 Berger-Levrault (1012)

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 029-212900260-20260928-260928DELIB80-DE

N° 80 OBJET : Avance sur subvention 2027 au profit de l'OGEC de l'école Saint-Joseph La Plaine

Rapporteur : Vinciane PERON

Le chef d'établissement de l'école Saint-Joseph La plaine sollicite, pour cette année encore, une modification du rythme des versements pour lui permettre de faire face aux importantes dépenses de début d'année scolaire.

Il est possible de verser un acompte correspondant à 50% du montant versé en N-1, avant le vote du montant de la subvention 2027 dans le cadre du contrat d'association.

En 2026, la commune a versé 103 346.67 € au titre du contrat d'association à l'OGEC de l'école Saint-Joseph La plaine.

L'avance de 2027 s'élève donc à 50% de ce montant, soit 51 673. 34 €.

Budgétairement, il est possible d'imputer cette dépense en 2027 tout en décaissant en 2026 via le mécanisme des charges constatées d'avance.

La commission des finances du 16 septembre 2026 a étudié ce point.

L'accord du conseil municipal est sollicité sur le versement de la moitié de la subvention par anticipation.

Ouï l'exposé Vinciane PERON, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- verse un acompte de 51 673.34 € sur la subvention 2027 à l'école Saint-Joseph La Plaine ;
- indique que la charge sera imputée sur l'exercice 2027 via les charges constatées d'avance en fin d'année ;
- indique que les crédits seront inscrits au budget primitif 2027 de la commune.

MAIRIE DE CHATEAULIN
Finistère

POUR COPIE CONFORME

FAIT A CHATEAULIN LE 28 SEPTEMBRE 2026

Le Maire	La secrétaire de séance	La secrétaire de séance
Jean-Pierre JUGUET	Julie LE DUFF	Fabienne SENNEVILLE